



## FORMATION CONTINUE « PSC 1 »

### PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

<b>Public concerné</b>	Tous les personnels de l'enseignement catholique
<b>Objectifs</b>	1. Maintenir ses compétences de citoyen de sécurité civile « PSC 1 » pour porter secours à une personne en situation de détresse physique, conformément aux dispositions de la loi de modernisation de la sécurité civile, du 13 août 2004.
<b>Contenus</b>	Le programme national du PSC 1 :  La protection et l'alerte.  L'Obstruction des voies aériennes par un corps étranger - Les hémorragies externes - Les plaies - Les brûlures - Le traumatisme - Le malaise - La perte de connaissance - L'arrêt cardiaque
<b>Méthode pédagogique</b>	Approche pédagogique par la pratique des gestes de premiers secours à partir de mises en situation d'accidents simulés. Apport de connaissances.
<b>Consignes</b>	Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques dont certains se déroulent au sol (tenue de sport conseillée)
<b>Prérequis</b>	Etre titulaire du certificat de compétences « PSC 1 » de moins de 2 ans.
<b>Lieu</b>	
<b>Date</b>	
<b>Durée</b>	4 h
<b>Horaires</b>	
<b>Organisme de formation</b>	L'UGSEL
<b>Formateur</b>	Formateur en prévention et secours civiques de l'UGSEL
<b>Nombre de stagiaires</b>	Maximum : 10
<b>Frais pédagogiques</b>	A titre indicatif :350€